

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Assemblée publique d'adoption des recommandations
Mettre les jeunes au coeur de nos actions

MONTREAL, le 14 novembre 2023 – Après avoir examiné l'offre de service de la Ville de Montréal en la matière et travaillé avec les instances jeunesse de Montréal, la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise invite désormais la population à participer à une assemblée publique au cours de laquelle elle adoptera des recommandations pour mieux prendre en compte la jeunesse dans les actions de la Ville de Montréal.

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise informe les personnes intéressées que cette assemblée publique se tiendra le :

Quand : **Mardi 28 novembre 2023 à 18h00**

Où : **Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)**
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

La présentation sera suivie d'une période de questions et commentaires du public et des commissaires.

La séance sera accessible via la webdiffusion en direct à partir de [la page web dédiée](#) des commissions permanentes.

Accessibilité

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite et est équipée de mesures d'aide à l'audition.

Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes au 514 872-3000.

Les commissions permanentes de la Ville de Montréal

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des personnes élues et à favoriser la participation citoyenne aux débats d'intérêt public.

Pour ne rien manquer de nos nouvelles, inscrivez-vous à [l'infolettre des commissions permanentes](#).

Les membres de la Commission

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise est présidée par Mme Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement, Plateau–Mont-Royal, et Mme Mary Deros, conseillère de la Ville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, en assume la vice-présidence pour le volet municipal.

Sont également membres : Mme Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, LaSalle; M. Josué Corvil, conseiller de la Ville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension; M. Sterling Downey, conseiller de la Ville, Verdun; Mme Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement, Lachine; Mme Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, Outremont; Mme Marie Sterlin, conseillère d'arrondissement, Le Plateau-Mont-Royal et M. Sonny Moroz, conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

-30-

Renseignements :

Service du greffe

155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3000

commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MT](https://twitter.com/Comm_MT)